



Droit prime renov

Par Golfy22

Bonjour

Je voudrais savoir si le délai de 15 ans pris en compte pour obtenir la prim renov démarre à partir de la construction ou bien si le délai à prendre en compte est celui de la remise des clés au propriétaire ? Merci d'avance pour le renseignement.Cordialement

ps : je ne sais pas si je suis sur le bon espace